

Réf: Dossier N° 040993

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « EXCELLENCE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 4683, Ilot 436

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCE TRANSPORT »

Objet : Transport de personnes et de marchandises ;Achat et commercialisation de produits agricoles ;Import-export ; Bâtiment et Travaux publics ;Agriculture ; Lotissement et vente de terrains; Location et vente de véhicule neuf et occasionnel ; Transaction monétaire ; Élevage ; Informatique ; Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 4683, Ilot 436

Dirigeant(s) : M AMOIN KOUASSI ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05788 du 11/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27994/GTCA/RC/2021 du 11/10/2021

